

Année Académique :

Article 1 - Informations

Nom, prénom	
Adresse	
Téléphone	
Date de naissance	
Nom de l'école ou université	
Type de stage	
Unité	
Date de début de stage	
Date de fin de stage	
Horaire	
Maître de stage	

Article 2 - Définition et objectifs

Le stage est un instrument de formation. Il doit permettre à l'étudiant d'intégrer et d'appliquer ses connaissances théoriques en les confrontant à la pratique sur le terrain. De même, cette pratique se doit d'être régulièrement discutée et analysée de façon critique avec les responsables de formation (tuteur académique et maître de stage).

Le stagiaire est dans l'obligation de s'insérer dans l'équipe soignante, à une place qui sera définie, en fonction de sa formation, avec son maître de stage.

Article 3 - Déontologie

L'étudiant est soumis aux règles de l'institution. Il s'engage à respecter les principes déontologiques que sa pratique requiert.

Le stage s'intégrant à la vie professionnelle, le respect du secret professionnel constitue une règle absolue. L'application de cette règle implique, d'une part, que l'étudiant ne puisse avoir accès (limité) aux dossiers des patients qu'après accord de son maître de stage. Ainsi, il aura accès à H++ à partir de ses codes d'accès commandés avant son arrivée.

Elle implique, d'autre part, la confidentialité des données et oblige l'étudiant à soumettre à l'approbation de son Maître de stage tout rapport écrit.

Le stagiaire s'engage également à respecter, dans ses rapports avec les patients, une distance en tout temps strictement professionnelle ; il proscrira le tutoiement et s'interdira avec eux toute relation de nature privée (réseaux sociaux compris).

Le suivi des patients s'effectue dans le cadre stricte de la période de stage, il termine donc à la fin de

cette période de stage.

Plus globalement, le stagiaire adhère aux différents articles énoncés par **la charte éthique** dont il prend connaissance au début de son stage.

De son côté, le Réseau de soins Epsilon s'engage à former, encadrer et superviser les différents stagiaires dans leur démarche d'apprentissage, en respectant au mieux l'orientation de leur formation.

Il peut être mis fin, de façon unilatérale, à un stage dans l'institution, en cas de faute grave ou d'inadéquation majeure (définies par le règlement de travail).

Code déontologique des psychologues :

https://www.bfp-fbp.be/sites/default/files/code_de_deontologie_fr.pdf

Article 4 – Organisation du stage

La période de stage de l'étudiant s'étend sur ... mois/semaines à raison de ... heures/semaine. S'il n'est pas soumis au régime des vacances scolaires, l'étudiant peut prendre des jours de congé en accord avec son Maître de stage, en respectant un délai de préavis suffisant et dans le respect du principe de continuité des soins. Il pourra prendre 10 jours de congés s'il reste plus de 4 mois au prorata de son volume horaire, et 20 jours s'il reste une année académique.

Toute absence ou toute interruption de stage doit être signalée et motivée.

Le stagiaire est tenu d'assister de la manière la plus régulière possible, en fonction des exigences du service, aux réunions de l'unité à laquelle il est attaché.

Celles-ci varient en fonction du type de stage, la participation du stagiaire est définie avec la Maître de stage.

Le stagiaire doit enfin être présent aux supervisions individuelles et collectives organisées à son intention. Celles-ci sont également définies en accord avec son Maître de stage tandis que les interventions sont organisées par d'autres psychologues, le stagiaire devra se tenir informé de l'horaire de celles-ci.

Le présent document est à remettre au maître de stage endéans les deux semaines du début du stage.

Le Maître de stage :

Le/La stagiaire :

Annexes : Le code de déontologie des psychologues belges
 La charte éthique

Les candidatures sont à adresser à Régine Cecere à l'adresse suivante : stage.laramee@epsylon.be et à Laura Rodriguez et Cédric Petiau à l'adresse suivante : stage.fondroy@epsylon.be.

Il est demandé d'envoyer un cv ainsi qu'une lettre de motivation en y précisant l'unité dans laquelle il souhaite faire son stage. Les coordinateurs orienteront les candidats en fonction des disponibilités.

Dans un second temps l'étudiant sera reçu par le ou la psychologue de service.

L'acceptation du stagiaire se décidera en équipe suite à ce second entretien.

Notre groupe hospitalier ouvre chaque semestre une vingtaine de places de stages. Deux types de stagiaires sont accueillis en fonction du cycle d'étude entamé :

► Les étudiants de Master 1 et 2

Les objectifs du stage : rencontre avec le cadre institutionnel ; rencontre avec différents types de patientèle impliquant une ouverture à l'écoute ; une gestion de la distance ; une approche des différentes structures de personnalité ; l'insertion au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; une réflexion théorico-clinique soutenue par les référents analytiques et systémiques.

L'encadrement du stage : le stagiaire sera supervisé par son maître de stage (psychologue) qui le rencontrera de façon, hebdomadaire et il participera à la réunion théorico-clinique également hebdomadaire, animée par un psychologue de la clinique et adressée à tous les stagiaires psychologue de l'institution.

Les modalités du stage : les principales activités proposées au stagiaire sont la présente en salle, la participation aux activités du service, l'élaboration et la mise en place d'une animation au sein du service (avec accord du responsable du C.A.T.), la participation aux réunions (staff clinique, étude de cas, séminaires théoriques, supervision d'équipe, événements scientifiques du groupe (SOT, conférence), etc..), la passation de test, la participation et l'animation de groupes et éventuellement des entretiens de soutien en fonction de l'évolution du stage et ce à l'appréciation du maître de stage.

► Les étudiants de 3^{ème} cycle : psychologue en formation à la psychothérapie analytique ou systémique

Les objectifs, encadrements et modalités de stage restent sensiblement les mêmes, avec dans un premier temps, une prise de contact avec la patientèle du service et une intégration dans l'équipe.

Il s'agira ensuite, pour le stagiaire, de mettre en place des entretiens individuels (pour les

stagiaires d'orientation analytique) ou des entretiens de famille et/ou de couple avec le psychologue systémicien du service (pour les stagiaires d'orientation systémique).

Il est demandé au stagiaire d'être inscrit et de participer à une formation de 3^{ème} cycle ou post-formation.

Notons que le stagiaire fait partie intégrante de l'équipe. A ce titre il aura une fonction et une place à tenir.

Vous – Voit – e ?

La question du vouvoiement, si souvent évoquée dans notre clinique depuis quelques mois, et la difficulté parfois encore à mettre en pratique ce changement indiquent à mon sens de façon significative, qu'il ne s'agit pas là simplement d'une modification technique qui est demandée à chacun.

Ceci démontre, à qui veut bien l'entendre, l'effcience, la puissance du symbolique, dans les relations humaines, et les relations soignant-soigné sont évidemment à placer dans ce registre.

De quoi s'agit-il ?

On ne tutoie généralement que les membres de sa famille et ses amis, voire, dans certains groupes culturels, ses « inférieurs » - le patient ne rentre évidemment dans aucune de ces catégories. Laisser à penser, sans le dire (ou plutôt en le disant par cet article langagier), que le patient rentre dans ces catégories induit d'emblée (quoi qu'on en dise consciemment) qu'il en est autrement.

Cet effet de langage produit inévitablement dans le réel, une confusion dans l'imaginaire de ces mêmes patients, et en retour sur nous-mêmes ! Comment dès lors encore introduire la discontinuité, la différence (le manque, le trou, dit-on chez les lacaniens) essentielles à la redéfinition de l'autre et de son désir.

Par définition, si l'on veut pratiquer une psychiatrie psychodynamique d'inspiration psychanalytique, nous nous basons sur le transfert ; en gros sur ce que nos patients projettent sur nous (et réciproquement). Lacan dit qu'il y a transfert dès qu'il y a Sujet supposé Savoir.

Le transfert des personnes en difficulté psychique est très généralement de type « parental » : ils attendent presque toujours de nous ce dont ils ont le plus manqué (et qui explique leur pathologie) : l'amour.

Notre rôle n'est pas d'aimer nos patients mais de les aider à se comprendre, à comprendre ce qu'il leur arrive.

Toute pratique installant un malentendu sur la place que nous occupons comme professionnels de la santé mentale (c'est une question d'éthique) et qui se présente par le « tu » ici analysé, est une escroquerie ! (au sens de la tromperie).

Nous n'avons pas à être les parents, amis de nos patients, sous peine de leur laisser croire qu'ils pourront tout trouver en nous, ce qui rend impossible le vrai travail psychothérapeutique, qui consiste notamment à rechercher à l'extérieur de l'hôpital ce qui peut, dans la réalité, leur servir d'objet d'amour.

Désirer implique de manquer, et il faut aller désirer ailleurs que dans l'hôpital. L'interdit de l'inceste est aussi par là même rappelé dans ce « vous ».

Le vous met à distance, c'est vrai, mais crée une distance structurante : le manque est instauré autour duquel chaque patient aura à se redéfinir comme sujet.

Alors donc, c'est tout ceci qui est au travail dans le passage du tutoiement ou vouvoiement, et donc implique pour les soignants un changement de place subjective, une « rotation d'un quart de tout ».

Cela ne se fait pas sans abandonner, tant pour les soignants que pour les soignés, un bénéfice imaginaire, inconscient, faux bénéfice cependant puisqu'il s'oppose à une réelle avancée personnelle, à un gain thérapeutique essentiel structurant.

Docteur André Passelecq